

Association AVEFETH ESPERANCE VAR

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Aux Membres
Association AVEFETH ESPERANCE VAR
100 avenue Antoine Senequier
83000 TOULON

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l' Association AVEFETH ESPERANCE VAR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif aux nouvelles réglementations comptables des organismes sans but lucratif (ANC n°2018-06) et des entités gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux (ANC n°2019-04) décrits dans la note « Faits majeurs de l'exercice » de l'annexe aux comptes annuels qui expose l'incidence de la première application de ces normes.

*PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes, Immeuble Palazzo, 31, avenue Simone Veil, CS 71066 - 06204 Nice Cedex 3
Téléphone: +33 (0)4 93 37 20 20, www.entrepreneurs.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par actions simplifiée au capital de 1 901 259 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 811 599 406, TVA n° FR 66 811 599 406. Siret 811 599 406 00014. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Chaumont, Cognac, Dijon, Lesconil, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Pau, Péronne, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents / aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nice,
Le 1^{er} juin 2021

Le commissaire aux comptes
PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes



Patrick Bracco

Les résultats 2020 de l'activité de l'association sont les suivants :

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
Gestion propre		
- activité commerciale des ESAT et EA		40 388
- Centre de formation		3 780
- activité vie associative		17 095
Gestion sous contrôle des financeurs		
- activité des établissements		555 599
s/total		616 862
Résultat de l'exercice (excédent)		616 862

Ci-dessous le détail des résultats comptables des établissements sous contrôle des financeurs :

- Assurance Maladie (MAS, FAM, ESAT) excédent	784 K€
- Assurance Maladie + CD (siège) excédent	13 K€
- Conseil Départemental (Foyers, FAM, SAJ et SAVS) déficit	-241 K€

Situation patrimoniale :

Les investissements réalisés en 2020, sont principalement liés au maintien en état opérationnel du patrimoine actuel de l'association, ces investissements représentent env. 300K€.

La baisse des immobilisations en cours est liée à l'amortissement des travaux de rénovation de la cuisine de BEAULIEU et du gymnase du FAM CARVI.

Le travail d'analyse réalisé pour le CPOM a permis d'élaborer un plan pluriannuel d'investissements sur 5 ans validé avec le CPOM, ce plan sera actualisé chaque année pour s'adapter aux besoins des établissements.

Au 31 décembre 2020, la valeur brute des immobilisations non financières atteint 37.7 M€ pour une valeur nette de 17.8 M€.

Le cycle d'exploitation génère une progression de la trésorerie qui atteint 9.5 M€ au 31/12/20 contre 8.3 M€ au 31/12/2019.

Le changement de méthode de comptabilisation des subventions non amortissables et des provisions règlementées pour investissements (voir explicatif dans l'annexe) a imposé des reclassements des fonds au passif du bilan. Un tableau de retraitement de l'année 2019 se trouve dans l'annexe afin de faciliter le comparatif.

L'augmentation des fonds dédiés correspond au reclassement des provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations et des provisions pour grosses réparations pour un total de 344 K€.

La variation nette de la provision pour indemnités de départ à la retraite (IDR) est de 65K€ et les litiges prud'homaux dénoués sur 2020 ont permis la reprise de provisions à hauteur d'env. 80K€

L'endettement au 31/12/2020 est de 13.9 M€ : il n'y a eu aucune souscription d'emprunt sur 2020.

PERSPECTIVES 2021

Le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) négocié avec les financeurs ARS et Conseil Départemental a été signé le 3 Mars 2021 par Monsieur BODIN Président de AVEFETH ESPERANCE VAR.

Ce contrat sur 5 ans encadre les projets des établissements détaillés dans des fiches actions. Chaque année un bilan de l'état d'avancement des fiches actions sera réalisé.

Pour le domaine des finances, la fiche action n°4 intitulée : Pilotage par le siège de la performance budgétaire et financière vient encadrer et renforcer la nécessaire mise en place sur les 5 ans :

- D'une politique de centralisation des achats,
- D'un contrôle budgétaire des salaires,
- Du suivi de l'activité des établissements,
- Du contrôle de gestion

Toutes ces actions doivent permettre de dégager des moyens nouveaux qui pourront financer des projets innovants au service des personnes en situation de handicap.

Vous trouverez dans les pages suivantes le détail des comptes 2020 relatifs au fonctionnement de l'association.

A C T I F	Arrêté au 31/12/2020 Durée 12 mois			31/12/2019 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	853 604,26	-840 723,76	12 880,50	8 905,35
Frais de recherche et développement	333 534,16	-193 477,51	140 056,65	
Donations temporaires d'usufruits				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs	200 221,80	-173 568,95	26 652,85	
Autres Immobilisations incorporelles				196 200,80
Immobilisations incorporelles en cours	4 200,00		4 200,00	7 660,26
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	417 940,10	-2 080,10	415 860,00	415 860,00
Constructions	26 142 721,42	-11 781 738,33	14 360 983,09	15 494 314,08
Installations techniques matériel et outillage	2 266 705,63	-1 740 927,57	525 778,06	607 116,87
Autres immobilisations corporelles	7 462 482,69	-5 122 527,96	2 339 954,73	2 580 091,47
Immobilisations corporelles en cours				73 566,67
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations et Créances rattachées	33 062,15		33 062,15	33 062,15
Autres titres Immobilisés	706 425,45		706 425,45	699 669,70
Prêts	86 038,23		86 038,23	50 765,23
Autres	131 480,08		131 480,08	132 526,42
TOTAL I	38 638 415,97	-19 855 044,18	18 783 371,79	20 299 739,00
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL II				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Stocks et en cours	50 777,34		50 777,34	
Produits intermédiaires et finis				8 338,55
Autres approvisionnements				7 192,80
Matières premières et fournitures				18 433,80
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	925,90		925,90	
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	2 770 003,88	-71 892,69	2 698 111,19	2 385 703,36
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	609 127,66		609 127,66	829 410,65
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	600 572,00		600 572,00	600 572,00
Instruments de trésorerie				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Disponibilités	8 928 402,73		8 928 402,73	7 679 202,58
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	82 482,26		82 482,26	75 687,13
TOTAL III	13 042 291,77	-71 892,69	12 970 399,08	11 604 540,87
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
TOTAL IV				
Prime de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				

A C T I F		Arrêté au 31/12/2020 Durée 12 mois			31/12/2019 12 mois
		BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Ecart de conversion Actif Ecart de conversion Actif	TOTAL V				
	TOTAL VI				
TOTAL GENERAL		51 680 707,74	-19 926 936,87	31 753 770,87	31 904 279,87

P A S S I F		Arrêté au 31/12/2020 Durée 12 mois	31/12/2019 12 mois
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires	373 128,01		
Fonds propres complémentaires	10 000,00		
Fonds associatifs sans droit de reprise			1 674 550,77
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres complémentaires	17 546,75		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables			205 492,13
Dons et legs			17 546,75
Ecart de réévaluation			
Réserves			
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	542 102,03		
Excédents affectés à la couverture besoin fonds roulement			842 102,03
Réserves de compensation			2 154 879,71
Excédents affectés à l'investissement			2 940 401,19
Réserves pour projet de l'entité	7 996 314,70		
Autres réserves			102 361,75
Report à nouveau			
Report à nouveau	-397 040,62		
Dépenses non opposables aux tiers financeurs			-960 931,47
Résultat sous contrôle tiers financeurs			2 068 845,55
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables			-1 447 475,00
Report à nouveau (gestion non contrôlée)			105 050,78
dont report à nouveaux des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-732 317,82		
Excédent ou déficit de l'exercice			
Excédent ou déficit de l'exercice	616 862,97		999 596,09
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales & médico-sociales			
Situation nette (sous-total)			
Situation nette (sous-total)	7 999 948,84		
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Subventions d'investissement	2 991 087,65		2 470 581,09
Provisions réglementées			
Provisions réglementées	252 982,69		
Réserves des plus-values nettes d'actif			74 172,38
Amortissements dérogatoires et prov renouvellement immobilis			134 512,13
Couverture du besoin en fonds de roulement			178 810,31
TOTAL I		11 860 882,15	11 560 496,19
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs et donations			
Fonds reportés liés aux legs et donations			
Fonds dédiés			
Fonds dédiés	377 442,65		86 556,92
TOTAL II		377 442,65	86 556,92
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
TOTAL III			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour risques	37 125,23		77 112,43
Provisions pour charges			
Provisions pour charges	1 695 762,11		1 875 575,16
TOTAL IV		1 732 887,34	1 952 687,59
Dettes			
Emprunts Obligataires et assimilés (Titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 920 565,34		14 540 239,10
Emprunts et dettes financières diverses			
Emprunts et dettes financières diverses	1 300,00		1 300,00
Avances et acomptes sur commandes			
Avances et acomptes sur commandes	17 389,48		15 362,73
Redevables créditeurs			183 581,22
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	815 605,76		708 161,79

PASSIF		Arrêté au 31/12/2020 Durée 12 mois	31/12/2019 12 mois
Dettes des legs ou donations Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales Dettes fiscales et sociales		2 398 706,66	2 528 814,67
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		692,52	336,88
Autres dettes (d'exploitation) Autres dettes (d'exploitation)		612 348,97	324 127,78
Instruments de trésorerie Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance Produits constatés d'avance		15 950,00	2 615,00
	TOTAL V	17 782 558,73	18 304 539,17
Ecart de conversion Passif Ecart de conversion Passif			
	TOTAL VI		
TOTAL GENERAL		31 753 770,87	31 904 279,87

Compte de résultat

ASSO

	Arrêté au : 31/12/2020		31/12/2019		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Cotisations	6 740,00	0,03			6 740,00	
Ventes de biens	526 247,65	2,62	1 013 958,65	5,14	-487 711,00	-48,10
dont ventes de biens en nature						
Ventes de services	1 879 364,80	9,35	2 359 482,24	11,96	-480 117,44	-20,35
dont parrainages						
Ventes de biens et services	2 405 612,45	11,97	3 373 440,89	17,10	-967 828,44	-28,69
Concours publics et subvt° exploitation	20 104 246,92	100,00	19 728 061,71	100,00	376 185,21	1,91
Subventions d'exploitation	16 278,01	0,08	29 204,18	0,15	-12 926,17	-44,26
Versements fondateurs ou consommation dotation consommable						
. Dons manuels						
. Mécénats						
. Legs, donations et assurances-vie						
Ressources liées à la générosité du public						
Contributions financières	1 261 752,00	6,28	1 254 671,10	6,36	7 080,90	0,56
Produits de tiers financeurs	21 382 276,93	106,36	21 011 936,99	106,51	370 339,94	1,76
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	269 449,85	1,34	759 829,58	3,85	-490 379,73	-64,54
Utilisations des fonds dédiés	84 087,57	0,42			84 087,57	
Autres produits	3 388 862,47	16,86	3 272 003,60	16,59	116 858,87	3,57
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	27 537 029,27	136,97	28 417 211,06	144,04	-880 181,79	-3,10
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	684 988,79	3,41	539 026,09	2,73	145 962,70	27,08
Variation de stocks	-16 035,19	-0,08	-3 570,55	-0,02	-12 464,64	349,10
Autres achats et charges externes	7 601 356,64	37,81	8 019 078,05	40,65	-417 721,41	-5,21
Impôts, taxes et versements assimilés	972 118,96	4,84	1 053 697,93	5,34	-81 578,97	-7,74
Salaires et traitements	10 260 680,18	51,04	10 207 679,04	51,74	53 001,14	0,52
Charges sociales	3 822 732,06	19,01	3 870 991,93	19,62	-48 259,87	-1,25
Dotations aux amortissements	1 899 331,23	9,45	1 726 382,51	8,75	172 948,72	10,02
Autres charges	1 399 011,74	6,96	1 352 453,17	6,86	46 558,57	3,44
Dotations aux provisions	162 505,00	0,81	672 851,22	3,41	-510 346,22	-75,85
Report en fonds dédiés	31 296,17	0,16	84 087,57	0,43	-52 791,40	-62,78
Aides financières						
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	26 817 985,58	133,39	27 522 676,96	139,51	-704 691,38	-2,56
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	719 043,69	3,58	894 534,10	4,53	-175 490,41	-19,62
Produits financiers						
Produits financiers de participations			6 274,84	0,03	-6 274,84	-100,00
Autres valeurs mob., créances d'actif im.	12 804,40	0,06	1 130,70	0,01	11 673,70	1 032,43
Autres intérêts et produits assimilés	1 231,66	0,01	4 497,40	0,02	-3 265,74	-72,61
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P			6 000,00	0,03	-6 000,00	-100,00
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	14 036,06	0,07	17 902,94	0,09	-3 866,88	-21,60
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	374 021,49	1,86	415 469,21	2,11	-41 447,72	-9,98
Différences négatives de change						
Charges nettes/cessions des V.M.P.						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV	374 021,49	1,86	415 469,21	2,11	-41 447,72	-9,98
RESULTATS FINANCIERS	-359 985,43	-1,79	-397 566,27	-2,02	37 580,84	-9,45
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	359 058,26	1,79	496 967,83	2,52	-137 909,57	-27,75
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion	113 340,73	0,56	112 035,33	0,57	1 305,40	1,17
Sur opération en capital	191 785,44	0,95	256 879,18	1,30	-65 093,74	-25,34
Reprises/provisions et transfert de char			213 932,37	1,08	-213 932,37	-100,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V	305 126,17	1,52	582 846,88	2,95	-277 720,71	-47,65
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion	3 421,15	0,02	21 627,98	0,11	-18 206,83	-84,18
Sur opération en capital	37 801,34	0,19	28 737,45	0,15	9 063,89	31,54
Dotation aux amortissements et aux prov.			23 000,00	0,12	-23 000,00	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	41 222,49	0,21	73 365,43	0,37	-32 142,94	-43,81
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	263 903,68	1,31	509 481,45	2,58	-245 577,77	-48,20
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII						
Impôts sur les bénéfices	6 098,97	0,03	6 853,19	0,03	-754,22	-11,01
TOTAL VIII	6 098,97	0,03	6 853,19	0,03	-754,22	-11,01
PRODUITS	27 856 191,50	138,56	29 017 960,88	147,09	-1 161 769,38	-4,00

Compte de résultat

ASSO

	Arrêté au : 31/12/2020		31/12/2019		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
CHARGES	27 239 328,53	135,49	28 018 364,79	142,02	-779 036,26	-2,78
TOTAL XI						
EXCÉDENT OU DÉFICIT	616 862,97	3,07	999 596,09	5,07	-382 733,12	-38,29

Compte de résultat

ASSO

Arrêté au :		31/12/2020		31/12/2019		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Contributions Produits							
Dons en nature							
Prestation en nature							
Bénévolat							
CONTRIBUTIONS PRODUITS							
Contributions Charges							
Secours en nature							
Mises à disposition gratuite de biens et services							
Prestations en nature							
Personnel bénévole							
CONTRIBUTIONS CHARGES							



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'association AVEFETH ESPERANCE VAR est composée d'un siège situé à Toulon et des établissements suivants :

- ESAT P ARENE
- ESAT BEAULIEU
- FOYER GAFODIO (FO FH SAVS)
- FOYER ST JEAN (FO)
- MAS ST JEAN
- FOYER RENE COTY (FO)
- FAM RENE COTY
- FOYER ESPERANCE (FO FH SAVS)
- ESAT CATVERT
- FAM JM CARVI
- ESPERANCE VAR FORMATIONS
- LE GRENIER ECO (EA)

➤ Les taux d'évolution appliqués sur les enveloppes budgétaires 2020 ont été de :

- Assurance Maladie ESAT 0.85 %
- Assurance Maladie FAM, MAS entre 0.75 % et 1 %
- Conseil Départemental 0.50 %

➤ Des crédits non reconductibles ont été distribués par l'ARS au bénéfice de nos établissements à hauteur de 428 K€.

Il s'agit de crédits destinés aux opérations suivantes :

- ESAT, FAM et MAS : compensation charges COVID : 389 K€,
- FAM Carvi : prise en charge de situations complexes : 39 K€

Détail des résultats comptables et administratifs par établissement :

Etablissement	Résultat Comptable	Résultat Administratif
Siège	12 604,72	1 109,82
Association	17 095,47	17 095,47
P,ARENE Section Commerciale	95 616,92	95 616,92
P,ARENE Section Sociale	-8 068,54	-43 589,50
BEAULIEU Section Commerciale	-88 534,71	-88 534,71
BEAULIEU Section Sociale	31 105,66	-17 963,42
GAFODIO FO	-50 219,15	-34 007,49
GAFODIO FH	-265 872,73	-251 026,91
GAFODIO SAVS	29 108,59	31 373,15
FOYER ST JEAN	44 169,16	87 445,16
MAS ST JEAN	487 460,32	747 419,14
COTY FO	88 047,00	93 805,37
COTY FAM Soins	136 849,02	144 237,28
COTY FAM Hébergement	-86 524,08	-82 801,71
Foyer Espérance FO	-9 577,37	2 746,63
Foyer Espérance FH	-96 784,97	-93 464,97
Foyer Espérance SAVS	67 296,54	69 914,54
CATVERT Section Sociale	33 384,23	41 469,50
CATVERT Section Commerciale	51 983,86	51 983,86
CARVI FAM Soins	102 840,28	140 988,28
CARVI FAM Hébergement	39 780,51	70 735,51
AEV Formations	3 780,43	3 780,43
Le Grenier Eco	-18 678,19	-18 678,19
TOTAL	616 862,97	969 654,16
Dont Résultat sous gestion propre		61 263,78
Dont Résultat sous gestion contrôlée		908 390,38

Garanties bancaires :

Prêt n°000037C

Montant global 205 806.17 €

Garanties : Privilège du prêteur de deniers pour un montant de 205 806.17 €

Caution Sté caution (convention) pour un montant de 2118.68 € de FGMOSS

Prêt n°007978C

Montant global 32 000 €

Garanties : Sté caution (convention) pour un montant de 906.41 € de FGMOSS

Prêt n°009667C

Montant global 90 000 €

Garanties : Caution personne morale pour un montant de 39 656.25 € de CEGC

Caution Sté caution (convention) pour un montant de 847.87 € de FGMOSS

Prêt n°013192C

Montant global 130 000 €

Garanties : Caution personne morale pour un montant de 10 833.35 € de CEGC

Promesse affectation hypothécaire pour un montant de 130 000 €

Prêt n°013193C

Montant global 300 000 €

Garanties : Caution personne morale pour un montant de 56 250 € de CEGC

Promesse affectation hypothécaire pour un montant de 300 000 €

Prêt n°013195C

Montant global 40 000 €

Garanties : Caution personne morale pour un montant de 5 000 € de CEGC

Prêt n°014751C

Montant global 237 000 €

Garanties : Caution personne morale pour un montant de 117 759.37 € de CEGC

Prêt n°24274C

Montant global 680 000 €

Garanties : Caution personne morale pour un montant de 373 285.99 € de CEGC

Caution Sté caution (convention) pour un montant de 6400.16 € de FGMOSS

Prêt n°036193C

Montant global 63 000 €

Garanties : Caution personne morale pour un montant de 1 890 € de FGMOSS

Prêt n°036194C

Montant global 108 000 €

Garanties : Caution personne morale pour un montant de 3 240 € de FGMOSS

Prêt n°061714C

Montant global 128 000 €

Garanties : Caution personne morale pour un montant de 77 333.31 € de CEGC

Caution Sté caution (convention) pour un montant de 1280 € de FGMOSS

Prêt n°061715C

Montant global 88 000 €

Garanties : Caution personne morale pour un montant de 53 166.69 € de CEGC

Caution Sté caution (convention) pour un montant de 880 € de FGMOSS

Prêt n°061716C

Montant global 90 000 €

Garanties : Caution personne morale pour un montant de 54 375 € de CEGC

Caution Sté caution (convention) pour un montant de 900 € de FGMOSS

Prêt n°074419C

Montant global 101 000 €

Garanties : Caution personne morale pour un montant de 3 030 € de FGMOSS

Prêt n°074420C

Montant global 86 000 €

Garanties : Caution personne morale pour un montant de 2 580 € de FGMOSS

Prêt n°C027771

Montant global 1 917 682 €

Garanties : Caution personne morale pour un montant de 1 534 145.60 € Du Département du Var

Prêt n°100961857400024201509

Montant global 305 000 €

Garanties : Hypothèque immobilière conventionnelle

Prêt 003795C

Montant global 1 811 000 €

Garanties : Caution personne morale pour un montant de 1 179 500 € de la Commune de Toulon et Caution personne morale pour un montant de 1 179 500 € du Conseil départemental du Var.

Prêt n°013540C

Montant global 600 000 €

Garanties : HCNR pour 600 000 €

Prêt n°026611C

Montant global 350 000 €

Garanties : HCNR pour 350 000 €

Prêt n°063626C

Montant global 314 000 €

Garanties : Privilège du prêteur de deniers pour un montant de 314 000 €
Caution Sté caution (convention) pour un montant de 0 € de FGMOSS

Prêt 064417C

Montant global 2 765 000 €

Garanties : Caution personne morale pour un montant de 940 100 € de la Commune de Toulon et Caution personne morale pour un montant de 940 100 € du Conseil départemental du Var.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices. Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03

L'association applique le règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

L'association gérant des établissements relevant du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), elle, entre dans le champ d'application du règlement n°2019-04 de l'ANC relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif

La comptabilité des établissements de l'association a été tenue en application de l'instruction INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE N° DGCS/SD5C/DGCL/DGFIP/2020/176 du 26 novembre 2020 relative à la mise à jour du plan comptable M22 applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) publics au 1er janvier 2020 et à l'impact de la loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé (OTSS) sur le cadre budgétaire d'état des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD) M22 dont les dispositions intègrent l'avis du CNC du 4 mai 2007 et l'instruction DGAS du 17/08/2007.

Cette instruction M22 est le cadre comptable de référence des établissements sanitaires et sociaux. Le plan comptable associatif appliqué (obligatoire depuis le règlement 99/01 du comité de réglementations comptables) est issu de l'arrêté du 23 décembre 2019.

Permanence des méthodes

L'entité est dorénavant soumise à l'application du règlement n°2019-04 de l'ANC relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

L'article 611-1 de ce règlement précise les modalités de mise en œuvre du changement de règlement qui constitue un changement de méthode comptable.

Dans ce cadre, il convient de souligner que les provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations fondées sur des versements anticipés de dotations budgétaires supplémentaires destinées à financer des investissements futurs ont été reclassées en "Fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux autorités gestionnaires d'ESSMS" pour un montant de 134 512.13 € à l'ouverture du bilan.

Les provisions pour grosses réparations ont également été reclassées en « Fonds dédiés pour l'investissement » pour un montant de 209 165 €

Par ailleurs, le régime des subventions d'investissement ayant été aligné sur les règles du Plan Comptable Général, les montants qui figuraient dans les postes "Subventions affectées à des biens renouvelables" et "Subventions affectées à des biens non renouvelables" ont été regroupés dans un poste unique "Subventions d'investissement" dont le montant est repris au rythme d'amortissements des biens.

Les montants de subventions reclassées représentent 885 000 € à l'ouverture ; le retraitement de leur amortissement s'est traduit par l'enregistrement d'un produit au niveau du compte de résultat « Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice » pour un montant de 22 125 €. Les amortissements antérieurs à l'exercice 2020 de ces subventions ont été enregistrés au crédit du compte « Report à nouveau 11510680 » pour un montant de 182 531 €.

Les autres subventions enregistrées jusqu'à présent dans les comptes 102 et 103 ont été reclassées au crédit du compte « Report à nouveau 11510680 » pour un montant de 596 914.89 €.

Les Dépenses pour congés payés ainsi que les droits retraite acquis par les salariés (compte 114 et 116) ont été reclassés dans les comptes de « Report à nouveau 11592 ».

Tableau de retraitement des fonds 2019

	2020	2019 Retraitement selon ANC 2019-04	2019
Fonds sans droit de reprise	383 128.01	383 128.01	1 674 550.77
Fonds avec droit de reprise	17 546.75	17 546.75	223 038.88
Réserves	7 996 314.70	6 054 744.68	6 039 744.68
Report à nouveau	-397 040.62	362 404.75	-234 510.14
Excédent ou déficit	616 862.97	999 596.09	999 596.09
Situation nette	7 999 948.84	6 817 824.19	7 702 824.19
Subventions d'investissements	2 991 087.65	3 355 581.09	2 470 581.09
Provisions réglementées	252 982.69	252 982.69	387 494.82
Total I	11 860 882.15	11 425 984.06	11 560 496.19
Fonds dédiés	377 442.65	430 234.05	86 556.92
Total II	377 442.65	430 234.05	86 556.92
Provisions	1 732 887.34	1 743 522.59	1 952 687.59
Total III	1 732 887.34	1 743 522.59	1 952 687.59
Total I+II+III	13 971 212.14	13 599 740.70	13 599 740.70

Informations générales

Il a été procédé à la modification des taux d'amortissement sur les travaux effectués sur le site de La Garde :

Taux d'amortissement initial : 18 à 25 ans

Taux d'amortissement modifié : 6 ans

Impact sur le résultat : (109 980.92 €)

Litige Cuisine CARVI :

Le procès était programmé en avril 2021. Compte tenue de la crise sanitaire, la date des plaidoiries a été modifiée et fixée le 13 décembre 2021.

Impacts de la crise sanitaire :

Pôles	Charges supplémentaires COVID		
	Ressources Humaines	Autres Charges	Total
PIP	58 216	16 746	74 962
PISH	39 700	4 938	44 638
PHP	133 195	5 353	138 548
PAV	254 160	33 833	287 993
TOTAL	485 271	60 870	546 141

Immobilisations

ASSO

Exercice 2020 du 01/01/2020 au 31/12/2020

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit. Apports
Frais d'établissement de recherche et de développement	1 170 928.00		16 211.00
Autres postes d' immobilisations incorporelles	207 994.00		13 085.00
Immobilisations incorporelles	1 378 922.00		29 296.00
Terrains	417 940.00		
Constructions sur sol propre	19 754 265.00		
Constructions sur sol d'autrui	3 180 237.00		
Install générales, agenc. et aménag. des constructions	3 279 326.00		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 185 245.00		81 461.00
Install générales, agenc. et aménag. divers	3 909 386.00		198 034.00
Matériel de transport	1 628 430.00		16 506.00
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 518 936.00		88 564.00
Emballage récupérables et divers	213 922.00		
Immobilisations corporelles en cours	73 566.00		
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	36 161 253.00		384 565.00
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participation	33 062.00		
Autres titres immobilisés	699 670.00		6 756.00
Prêts et autres immobilisations financières	183 291.00		36 027.00
Immobilisations financières	916 023.00		42 783.00
Total Général	38 456 198.00		456 644.00

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement de recherche et de			1 187 139.00	
Autres postes d' immobilisations incorporelles	7 660.00	13 199.00	200 220.00	
Immobilisations incorporelles	7 660.00	13 199.00	1 387 359.00	
Terrains			417 940.00	
Constructions sur sol propre			19 754 265.00	
Constructions sur sol d'autrui		1 956.00	3 178 281.00	
Install générales, agenc. et aménag. des constructions		69 151.00	3 210 175.00	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			2 266 706.00	
Install générales, agenc. et aménag. divers		26 727.00	4 080 693.00	
Matériel de transport		74 415.00	1 570 521.00	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		10 156.00	1 597 344.00	
Emballage récupérables et divers			213 922.00	
Immobilisations corporelles en cours	69 366.00		4 200.00	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	69 366.00	182 405.00	36 294 047.00	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participation			33 062.00	
Autres titres immobilisés			706 426.00	
Prêts et autres immobilisations financières		1 800.00	217 518.00	
Immobilisations financières		1 800.00	957 006.00	
Total Général	77 026.00	197 404.00	38 638 412.00	

Amortissements

ASSO

Exercice 2020 du 01/01/2020 au 31/12/2020

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement	995 217.00	38 985.00		1 034 202.00
Autres postes d'immobilisations incorporelles	170 939.00	15 828.00	13 199.00	173 568.00
Immobilisations incorporelles	1 166 156.00	54 813.00	13 199.00	1 207 770.00
Terrains	2 080.00			2 080.00
Constructions sur sol propre	8 116 005.00	748 548.00		8 864 553.00
Construction sur sol d'autrui	846 630.00	217 962.00	1 296.00	1 063 296.00
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers	1 756 879.00	129 061.00	32 050.00	1 853 890.00
Installations techniques, matériel et outillage	1 578 128.00	162 799.00		1 740 927.00
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers	2 349 381.00	270 502.00	25 950.00	2 593 933.00
Matériel de transport	1 011 632.00	139 154.00	74 415.00	1 076 371.00
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 176 888.00	110 539.00	10 157.00	1 277 271.00
Emballages récup et divers	152 658.00	22 294.00		174 952.00
Immobilisations corporelles	16 990 281.00	1 800 859.00	143 868.00	18 647 273.00
Total Général	18 156 437.00	1 855 672.00	157 067.00	19 855 043.00

Ventilations des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotat dérog	Repr dérog
Frais d'établissement de recherche et de développement	38 985.00				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 828.00				
Immobilisations incorporelles	54 813.00				
Terrains					
Constructions sur sol propre	748 548.00				
Construction sur sol d'autrui	217 962.00				
Const. Inst. générales, agencements, aménagements div	129 061.00				
Installations techniques, matériel et outillage	162 799.00				
Autres Inst. générales, agencements, aménagements div	270 502.00				
Matériel de transport	139 154.00				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	110 539.00				
Emballages récup et divers	22 294.00				
Immobilisations corporelles	1 800 859.00				
Total Général	1 855 672.00				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

Evaluation des immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

<u>Catégorie</u>	<u>Mode</u>	<u>Durée</u>
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 7 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Tableau de variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 674 551		1 291 423	383 128
Réserves :				
* Réserves d'investissements	2 940 401	1 536 155		4 476 556
* Réserves de compensation	2 154 879	743 439	37 146	2 861 172
* Réserves de trésorerie	842 102		300 000	542 102
* Autres Réserves	102 362	14 123		116 485
Report à nouveau	-234 511	5 217 226	5 379 756	-397 041
RESULTAT DE L'EXERCICE	999 596	616 863	999 596	616 863
Sous-total	8 479 380	8 127 806	8 007 921	8 599 265
Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise	223 038		205 492	17 546
Subventions d'investissement	2 470 582	894 823	374 316	2 991 089
Provisions réglementées	387 495		134 512	252 983
Sous-total	3 081 115	894 823	714 320	3 261 618
TOTAL	11 560 495	9 022 629	8 722 241	11 860 883

Provisions

ASSO

Exercice 2020 du 01/01/2020 au 31/12/2020

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétrolier				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour investissement	134 512.00		134 512.00	
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées	252 982.00			252 982.00
Provisions réglementées	387 494.00		134 512.00	252 982.00
Provisions pour litiges	65 997.00		39 987.00	26 010.00
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	1 534 852.91	162 505.00	97 921.00	1 599 436.00
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations	209 165.00		209 165.00	
Provisions pour charge sociales, fiscales sur congés à				
Autres provisions pour risques et charges	142 673.00		35 231.00	107 440.00
Provisions risques et charges	1 952 687.91	162 505.00	382 304.00	1 732 886.00
Provisions pour immobilisations incorporelles				
Provisions pour immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stock et en cours				
Provisions sur comptes clients	38 783.00	43 657.00	10 549.00	71 892.69
Autres provisions pour dépréciations				
Provisions pour dépréciation	38 783.00	43 657.00	10 549.00	71 892.69
Total Général	2 378 964.91	206 162.00	527 365.00	2 057 760.69
Dotations et reprises d'exploitation		162 505.00	173 140.25	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence				

Créances et Dettes

ASSO

Exercice 2020 du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	10 000.00		10 000.00
Prêts	86 038.23		86 038.00
Autres immobilisations financières	131 480.08		131 480.00
Clients douteux ou litigieux	62 154.29	62 154.29	
Autres créances clients	2 707 849.59	2 707 849.59	
Personnel et comptes rattachés	25 292.91	25 292.91	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 081.98	9 081.98	
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, TVA	2 066.05	2 066.05	
Etat, autres impôts			
Etat, créances diverses			
Groupes et associés	1 738.70	1 738.70	
Débiteurs divers	713 690.40	713 690.40	
Charges constatées d'avance	82 482.26	82 482.26	
Total général	3 831 874.49	3 604 356.18	227 518.00
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	35 273.00		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à un an maximum à l'origine	824 118.77	824 118.77		
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	13 096 446.57	905 641.00	3 283 266.00	8 907 540.00
Emprunts et dettes financières divers	1 300.00	1 300.00		
Fournisseurs et comptes rattachés	958 348.14	958 348.14		
Personnel et comptes rattachés	1 087 708.74	1 087 708.74		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 230 949.44	1 230 949.44		
Etat, impôt sur les bénéfices	6 248.97	6 248.97		
Etat, TVA	14 195.24	14 195.24		
Etat, obligations cautionnées				
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	59 604.27	59 604.27		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	692.52	692.52		
Groupes et associés				
Autres Dettes	612 348.97	612 348.97		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	15 950.00	15 950.00		
Total général	17 907 911.63	5 717 106.06	3 283 266.00	8 907 540.00
Emprunts et dettes souscrit en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	893 122.00			
Emprunts dettes contractés auprès d'associés				

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances usagers et comptes rattachés	98 582
Autres créances	682 214
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	780 796

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	142 743
Dettes fiscales et sociales	1 615 236
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	183 103
Total	1 941 082

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	montant
Charges d'exploitation	82 482
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	82 482
Produits constatés d'avance	
Produits d'exploitation	15 950
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	15 950

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Rémunérations des dirigeants

Rémunérations allouées aux trois plus hauts cadres dirigeants : 186 411 €

Effectif moyen

Cadres : 34

Non Cadres : 288

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 54 214 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 50 060 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 4 154 €

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites

L'Association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Les principales hypothèses actuarielles détaillées ci-dessous ont été retenues :

Taux d'actualisation : 0.40%

Taux de charges patronales : 52%

Table de mortalité : INSEE Hommes-Femmes 2014-2016

Hypothèse de mobilité : 2.7%

Provision Indemnités de départ en retraites

Comptes (en euros)	N-1	Dotations	Reprises	Réaffectation	N
Autres fonds Retraite					
Provision IDR	1 534 853	162 505	97 921		1 599 437
TOTAL					

Liste des filiales et participations

Société	Capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés
			brute	nette	
A-Renseignements détaillés - Filiale détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % NACTIM	25000	20%	5000	5000	10000
B-Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A					

Fonds Dédiés

" Les fonds dédiés" enregistrent à la clôture de l'exercice la part des ressources affectées par un tiers financeur à la réalisation d'un projet défini.

A ce titre sont constatés en fonds dédiés les montants des ressources non consommées suivantes :

- sur contributions financières des autorités de tarification
- sur subventions
- sur legs

Pour les contributions financières des autorités de tarification, les montants comptabilisés jusqu'au 31 décembre 2019 en "provision règlementée pour renouvellement des immobilisations" ont été reclassés en fonds dédiés en application du Règlement ANC n°2019-04".

VARIATIONS DES FONDS DEDIES ISSUES DE :	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursemen ts		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières des autorités de tarification :	86 556	-31 296	84 087	0	343 677	377 442	0
Profamille/ARS	2 469					2 469	
SIMO/ARS	84 087	-31296	84 087			31 296	
Renouvellement immobilisations/AR S					343 677	343 677	
Divers							
Subventions d'exploitation (1)							
Ressources liées à la générosité du public (1)							
TOTAL	86 556	-31 296	84 087	0	343 677	377 442	0